

# VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE

Service Juridique et Coordination Institutionnelle

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 Avril 1884)  
**Le Conseil Municipal se réunira en séance**  
**Le 30 avril 2024 à 19h30**  
En salle du Conseil Municipal à l'hôtel de ville

**La séance sera également retransmise via les réseaux sociaux et site de la ville (art. L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales).**

- 1°) Informations générales
- 2°) Convention de mise à disposition et d'emploi des images de vidéoprotection au profit du commissariat de Neuilly-sur-Marne
- 3°) Conventions de servitude de passage et d'ancrage de dispositifs de vidéoprotection
- 4°) Remise des prix du conservatoire
- 5°) Attribution de subventions aux projets des écoles
- 6°) Avenant 1 à la convention pluriannuelle des Projets de Renouvellement Urbain de Grand Paris Grand Est
- 7°) Convention relative aux travaux d'aménagement de la rue des Frères Lumière avec la RATP
- 8°) Contrat d'objectifs préalable au Projet Partenarial d'Aménagement pour les ex-emprises A103
- 9°) Conservatoire à rayonnement communal – Projet d'établissement et demande de classement
- 10°) Décisions modificatives – Exercice 2024
- 11°) Création du règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'auberge municipale – « Hostel Les Rives de Paris – Neuilly-sur-Marne »
- 12°) Modification des conditions générales de vente du règlement intérieur du camping Les Rives de Paris - Neuilly-sur-Marne
- 13°) Conventions types d'occupation temporaire d'équipements communaux au profit d'associations sportives et culturelles Nocéennes
- 14°) Convention de mise à disposition du complexe de tennis à l'association Tennis Club de Neuilly-sur-Marne
- 15°) Approbation d'un protocole transactionnel tripartite
- 16°) Convention d'occupation temporaire pour la mise à disposition de la place Louise Labé par Grand Paris Aménagement à la Ville de Neuilly-sur-Marne
- 17°) Acquisition d'un bien - Rue du Onze Novembre
- 18°) Vente d'un local - Rue Raymond Poincaré
- 19°) Convention de mise à disposition d'agents de la Commune auprès du fonds de dotation Nobilia
- 20°) Personnel communal – Complément des modalités d'organisation des astreintes
- 21°) Personnel communal – Modification de la convention d'accueil de bénévoles
- 22°) Personnel communal - Modification de la liste des logements de fonction
- 23°) Personnel communal – Institution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 24°) Personnel communal – Recrutement d'agents contractuels saisonniers
- 25°) Personnel communal – Mise en œuvre du RIFSEEP
- 26°) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs
- 27°) Décisions prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales
- 28°) Questions orales



Le Maire,  
Signé ZARTOSHTE BAKHTIARI